

**Guay-Lachance, Maxandre (BAPE)**

---

**De:** Grandmont, Laurence  
**Envoyé:** 20 juin 2016 13:56  
**À:** Guay-Lachance, Maxandre (BAPE)  
**Cc:** Roio, Alexandra  
**Objet:** TR: Limites aire protégée  
**Pièces jointes:** Carte compensation milieux humides ÉIE.pdf; Carte générale ÉIE.pdf; Carte réserve biodiversité projetée MDDELCC.pdf

Bonjour,

La Commission a demandé durant l'audience publique du projet d'agrandissement de la mine Canadian Malartic des précisions sur les limites de la réserve de biodiversité projeté Piché-Lemoine que l'initiateur avait transmis dans son plan de compensation des milieux humides versus celle du Ministère.

À cet effet, nous vous envoyons en pièces jointes trois cartes, soit celle produite par le Ministère pour cette réserve (<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/BIODIVERSITE/reserves-bio/piche-lemoine/psc-piche-lemoine.pdf>), une carte générale du projet provenant de l'étude d'impact de CMGP et finalement celle provenant du plan de compensation de CMGP. Vous pourrez constater que les limites de la réserve de biodiversité projetée de la carte du Ministère et celle de l'étude d'impact sont les mêmes, donc que l'initiateur est au fait des bonnes limites. Par contre, celle du plan de compensation est effectivement différente au sud. Nous ne connaissons pas la raison de cette différence et croyons qu'il pourrait être opportun d'en demander la raison à l'initiateur.

En espérant le tout conforme à vos attentes,

Laurence Grandmont  
Chargée de projets  
Direction des évaluations environnementales des projets nordiques et miniers  
Ministère du Développement Durable, de l'Environnement  
et de la Lutte contre les changements climatiques

Téléphone: 418-521-3933 poste 7280  
Télécopieur: 418-644-8222

[laurence.grandmont@mddelcc.gouv.qc.ca](mailto:laurence.grandmont@mddelcc.gouv.qc.ca)